



# CORREZE

## CTL du 9 février 2021

Le CTL s'est tenu le 9 février, avec à l'ordre du jour les ponts naturels (il était temps!!!), et le projet de réinstallation de la trésorerie de Brive Municipale dans les locaux du CFIP Gontran Royer.

Avant l'ouverture de la séance, le délai contraint qui ne permettait pas aux représentants n'ayant pas participé au CHS d'en avoir les conclusions (non envoyées par la direction) a été évoqué. Nous avons, toutes les OS unanimes, refusé de voter tant que les relevés de conclusion du CHS n'auraient pas été transmis.

Les problèmes d'accueil et de sécurité mis en exergue par le CHS, ont été aussi évoqués, car la direction refuse toujours de communiquer tout élément sur ce point. **Nous avons fait part de nos inquiétudes concernant le futur accueil de Brive (augmentation des flux de contribuables qui vont générer autant de risques de sécurité supplémentaires du fait de cette réorganisation), et demandé que ce sujet soit abordé en CT.**

Pour le DDFIP, c'est un autre sujet, qui sera traité localement ultérieurement, et ce n'est pas le sujet du vote demandé.

**FO-DGFIP19** est intervenu pour indiquer que l'accueil est un sujet de CT, car il concerne l'organisation des missions, et qu'il ne peut être séparé de la réorganisation du site, qui en modifie, de facto, les modalités.

Nous avons cité des extraits des conclusions du rapport du 23 juillet 2020 sur l'accueil :

- *Transformer nos accueils généralistes en accueil d'orientation primaire et remplacer les accueils spécialisés ou secondaires par des accueils sur rendez-vous.*
- *Réduire les plages d'ouverture au public en limitant l'accueil primaire aux seules matinées ; Réserver les après midis aux contre-appels, aux RDV téléphoniques, aux travaux de dossier ;*
- *Valider sans délai l'organisation cible afin que les différentes réorganisations déjà en cours s'orientent vers cette cible unique.*

**et demandé à la direction si le fait qu'elle ne veuille pas discuter de l'accueil de Brive s'inscrivait dans un plan plus large de suppression de l'accueil. Nous avons exigé la tenue d'un CTL rapide sur la mission d'accueil.**

Mais selon la direction, il s'agit de deux sujets complètement distincts :

- La nécessaire réorganisation du Hall suite aux travaux pour laquelle il n'y a aucun désaccord à tenir un CT en mars.
- Le projet de réorganisation plus globale de tout l'accueil de nos services, pour lequel toute discussion est prématurée.

Pour la direction, c'est une thématique globale, dont des points sont en débat. La DDFIP 19 a commencé à travailler sur certains. Depuis le rapport cité par FO, une circulaire a été publiée en décembre, et une note fin décembre.

Nous ne pouvons que constater que, comme toujours depuis quelque temps, on repousse toute discussion jusqu'au moment où agents et représentants du personnel se retrouvent devant le fait accompli.

Après une discussion houleuse et plusieurs interruptions, il a été décidé de reporter la discussion sur les travaux de Brive à vendredi 12, et de ne parler que des ponts naturels et des questions diverses, et un autre CT se tiendra courant mars sur l'accueil spécifique à Brive.

**Pas de date proposée pour un CTL sur les missions d'accueil ! Mais FO-DGFIP 19 ne lâchera pas et renouvellera sa demande.**

Nous sommes ensuite passé à l'ordre du jour :

**Sur les ponts naturels, FO-DGFIP19**, contrairement à ses habitudes, s'est prononcé contre, considérant que dans la situation sanitaire actuelle, un petit cadeau supplémentaire d'une journée à des agents fatigués et stressés après un an de conditions de travail dégradées aurait été apprécié ! De toute façon, seules deux possibilités étaient proposées... et offertes par le calendrier : les 14 mai et 12 novembre !

**Dans les questions diverses, a surgi immédiatement la question des collègues concernés par les restructurations, et spécialement la trésorerie hospitalière, qui n'ont, à cette étape, aucune lisibilité sur leur avenir et ne savent même pas, qui peut être concerné.**

**FO-DGFIP 19** a indiqué que le trésorier de Brive avait annoncé que les agents resteraient à Brive.

Le président a annoncé qu'il entendait bien constituer un vrai service, avec les agents sur place. Un groupe de Travail sera réuni tout début mars avec les chefs de service concernés.

**FO-DGFIP 19 s'est assuré que les agents effectuant les missions seraient conviés à ce GT, et qu'un compte-rendu en serait publié.**

Le service sera basé à la cité administrative, et un groupe de travail pour l'immobilier se tiendra deuxième quinzaine de mars.

La direction a indiqué qu'elle recevrait individuellement tous les agents effectuant des missions en lien avec l'hôpital, qu'elle qu'en soit la quotité, sur les 3 semaines suivant la rentrée.

**FO-DGFIP** est de nouveau intervenu pour rappeler sa liminaire du CT NRP, où nous dénoncions le stress vécu par les agents, reçus par la directrice de pôle et son adjoint. **Nous avons demandé que tous ces agents soient réunis et qu'une information commune leur soit délivrée**, ce qui ne s'opposait pas à une information individualisée ultérieure. Soutenus par les autres organisations syndicales, nous avons obtenu satisfaction, et une réunion plénière en audio de tous les agents concernés aura lieu le 22 février.

Nous avons aussi posé la question des critères retenus pour déterminer les agents qui suivent la mission s'il n'y avait pas suffisamment de volontaires. L'arbitrage se fera en fonction de la quotité travaillée sur la mission, et en bout de course sur la règle de l'ancienneté.

Le poste sera classé C 2, et le nom du chef de poste devrait être connu en avril.

**FO-DGFIP 19 continue à penser que les conditions de création de cette structure et les moyens qui lui seront alloués ne lui garantissent pas une possibilité d'exercer ses missions dans de bonnes conditions et de façon pérenne. Nous resterons particulièrement vigilants sur ce dossier sensible et interviendrons systématiquement pour que ce dossier soit mis à l'ordre du jour et évoqué lors de chaque prochain CTL.**

A ensuite été évoquée la situation de 3 postes en grande difficulté ; Lubersac, Seilhac et Neuvic. Pour Lubersac une entraide à distance a été mise en place dans l'urgence avec Larche. Pour Seilhac, les problèmes sont liés au syndicat des eaux, mais aucune solution. Le trésorier de Neuvic bénéficie du concours d'une collègue.

A la demande sur quels postes seraient embauchés les handicapés en cours de recrutement (1C au SPF de Brive, et un B sur Tulle), **FO-DGFIP 19** a rajouté celle du nombre d'agents handicapés dans la direction, afin de savoir si les quotas étaient respectés. Apparemment personne ne connaît les chiffres, et les quotas, tout le monde ignore s'ils sont au niveau de la direction ou seulement de la DGFIP !

Les représentants FO-DGFIP19

Martine Aumettre (elue) et Romain Boyer (expert)